

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: PRASTERONE
Numéro index	: 200-175-5
n° CAS	: 53-43-0
Code du produit	: PRA12
Formule brute	: C19H28O2

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Le produit est destiné à la recherche, à l'analyse et à l'enseignement scientifique.
Utilisation de la substance/mélange	: Réservé à un usage professionnel
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Substances chimiques de laboratoire

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM)  
143/147, bd Anatole France  
93285 Saint Denis cedex  
T +33(0)155873000  
[www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 51 51

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2	H319
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H335

Texte complet des phrases H: voir section 16

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/37/38

Texte complet des phrases R: voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PRASTERONE

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P264 - Se laver les mains et toute autre zone exposée soigneusement après manipulation  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans : Déchets dangereux. Se conformer aux réglementations en vigueur

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification :

L'exposition peut provoquer une réaction allergique.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
PRASTERONE (Constituant principal)	(n° CAS)53-43-0 (Numéro index)200-175-5	<= 100	Xi; R36/37/38

  

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
PRASTERONE (Constituant principal)	(n° CAS)53-43-0 (Numéro index)200-175-5	<= 100	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

### 3.2. Mélange

Non applicable

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation accidentelle, mettre la victime à l'air libre. Faire respirer de l'air frais.  
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincage à l'eau en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les verres de contact.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Voir Rubrique 2.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

# PRASTERONE

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Petites quantités : Couverture pour éteindre le feu. Acide carbonique. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Grandes quantités : Non applicable.
- Agents d'extinction non appropriés : L'eau peut être inefficace pour combattre le feu, en raison de la faible solubilité.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Petites quantités : Utiliser un équipement de protection individuel anti-feu normal. Grandes quantités : Non applicable.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Eviter le dégagement de poussières. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage. Grandes quantités : Non applicable.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Voir Rubriques 7 et 8.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients. Peu soluble dans l'eau. Nettoyage à l'aide de détergents. S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr. Nettoyer soigneusement.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Petites quantités : Voir Rubrique 1., En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Voir Rubrique 8.
- Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.
- Conditions de stockage : Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver : sec, Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
- Produits incompatibles : Oxydants puissants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Protection des mains : Gants.
- Protection des voies respiratoires : quart de masque (DIN EN 140).

# PRASTERONE

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre. blanc. blanchâtre.
M.M	: 288,4 g/mol
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 146 - 151 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans : Ethanol. Eau: < 0,1 mg/l
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Petites quantités : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Grandes quantités : Non applicable.

#### 10.4. Conditions à éviter

Petites quantités : Aucune raisonnablement prévisible. (voir section(s) : 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Petites quantités : Aucune sous utilisation normale. Grandes quantités : Non applicable.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Grandes quantités : Non applicable.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Données manquantes)

#### PRASTERONE(53-43-0)

DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
----------------	---------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Données manquantes)

# PRASTERONE

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Données manquantes)
Cancérogénicité	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Données manquantes)
Danger par aspiration	: Non classé (Données manquantes)
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Éviter tout contact direct avec le produit. Petites quantités : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Grandes quantités : Non applicable.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Petites quantités : Voir Rubrique 2. Peu soluble dans l'eau. Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité. Grandes quantités : Non applicable.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# PRASTERONE

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*